

les existent et que les critiques ne leur aient pas été épargnées par d'autres écrivains plus accrédités que moi.

v. On *circule* dans les églises à *déambulatoire*. Circuler ou se promener, je ne vois pas trop la différence ; qui posera la limite où la circulation cesse pour devenir une promenade ? — Les siècles chrétiens n'ont pas fait de déambulatoire partout, et les siècles non chrétiens en ont fait, pourquoi ? Là est la question que j'avais posée, discutée à ma manière et que M. Cucherat n'examine pas.

— Le mot de *chœur* pour les églises a un sens bien déterminé, il s'applique à un chœur chantant et non à un chœur dansant, il n'y a pas là d'équivoque qui puisse faire rejeter cette dénomination.

— Si le *deambulatorium* devait être cher à la province lyonnaise à cause de Cluny, qui n'est pas en Lyonnais, pourquoi ne l'avait-on pas adopté dans le diocèse de Lyon, à Saint-Jean surtout dont le chapitre n'agissait pas sans motifs graves ?

vi. Encore une tirade à effet ; elle est belle de style mais douteuse comme exactitude. Je me méfie de ce prétendu enthousiasme religieux des sociétés de constructeurs. Le premier résultat de l'ingérence d'une société laïque dans la construction des églises fut précisément le changement radical du plan de la basilique chrétienne et ce changement ne s'est pas opéré là où le clergé est resté maître des constructions, comme à Saint-Jean. Il y a dans ces deux faits une coïncidence qui donne à réfléchir. Ajoutons que les noms des célèbres architectes du moyen-âge ne sont pas aussi inconnus que l'avance M. de Montalembert. Faut-il rappeler les noms de *Robert de Luzarches*, d'*Erwin de Steinbach*, de *Montreuil*.. ? Les inconnus ce sont les architectes d'ordre inférieur qui voulurent singer les maîtres sans avoir leurs ressources, qui bâtirent les cathédrales sans solidité,